



## **Anne GROUSSET**

### **Avocat Associée – CMS Francis Lefebvre avocats Spécialisée en Fiscalité : TVA et Fiscalité indirecte**

Spécialités: Financier et assurantiel, le secteur de l'énergie.  
TVA Européenne fiscalité informatique.

Elle a enseignait au DESS de fiscalité de Paris IX Dauphine  
et à la faculté de Montpellier (certificat DJCE).

Participe régulièrement à d'importantes conférences françaises ou internationales  
sur les sujets de la TVA, la taxe sur les salaires et les questions d'informatique fiscale.  
Membre du Conseil d'administration de l'Association des Femmes Fiscalistes (A3F),  
Membre de l'Association Française des Avocats Conseils d'Entreprises (ACE),  
de l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux (IACF),  
de l'International Fiscal Association (IFA)  
de la Confédération Fiscale Européenne (CFE),  
du VAT Club

A été membre du groupe d'experts auprès de la Commission Européenne sur les  
questions de facturation électronique.

Auteure de nombreux articles et ouvrages sur les règles de TVA, ou commentant des  
décisions jurisprudentielles dans des publications de référence, en français ou en  
anglais,

Co-auteur des ouvrages : TVA (Editions Francis Lefebvre, 1993) et « La gestion de la  
TVA - la TVA expliquée par les praticiens » (Editions Francis Lefebvre, 2002).

Intervenante régulièrement dans des conférences aux côtés de membres du Conseil  
d'Etat ou de l'administration fiscale.